

Pétrole et gaz du Canada—Loi

actuellement, l'exploitation de nos régions neuves, au large de nos côtes et dans le Nord. Il faut mettre en place le régime le plus strict possible afin de protéger les intérêts des Canadiens ordinaires.

Des voix: Bravo!

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux de participer au débat à l'étape du rapport pour étudier les diverses modifications proposées à ce projet de loi très important. Je reconnais en effet qu'il s'agit d'une mesure législative très importante pour l'exploitation future du pétrole et du gaz au Canada, et notamment de toutes ces ressources qui se trouvent dans l'Arctique et dans les gisements sous-marins. Ce projet de loi représente une grande amélioration sur le projet de loi précédent qui malheureusement n'a jamais été adopté pour diverses raisons.

Jusqu'ici, tout ce secteur, cette région immense du Canada qui comprend une partie des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, ainsi que tous les gisements sous-marins, était régi en vertu de règlements adoptés par le gouvernement fédéral; et certains de ces règlements qui remontent à 20 ans étaient tout à fait désuets. Le bill C-48 établit donc un régime moderne pour les terres domaniales, un régime qui se compare favorablement à tout autre établi ailleurs dans le monde, et il permettra aux Canadiens en général de profiter de leur exploitation. Quand je parle des Canadiens en général, j'inclus bien entendu ceux qui habitent les régions à proximité de ces grands projets ou les régions dans lesquelles ces travaux de mise en exploitation vont avoir lieu.

Ce bill a été largement débattu. Le gouvernement espérait qu'il ne serait étudié à l'étape du comité et en troisième lecture qu'à l'automne. Comme Votre Honneur le sait, le gouvernement a proposé la semaine dernière de s'ajourner jusqu'en octobre pour reprendre ensuite les discussions sur les différentes mesures législatives. Malheureusement, le chef de l'opposition (M. Clark) a décidé qu'il fallait que nous continuions à siéger au cas où il faudrait adopter une mesure législative sur la grève des Postes au lieu de nous ajourner maintenant et au besoin de rappeler la Chambre ultérieurement. Aujourd'hui, nous étudions donc le bill à l'étape du rapport. J'ignore combien de temps nous l'étudierons. De toute évidence, cela dépendra du temps qu'il nous faudra rester avant que l'opposition accepte de voter la motion d'ajournement. En ce qui nous concerne, nous sommes toutefois très heureux de voir s'amorcer le débat sur cette mesure. Mon secrétaire parlementaire s'était engagé à ce que ce bill ne soit pas étudié à l'étape de la troisième lecture avant la reprise, cet automne. Nous entendons certes honorer cette promesse à condition toutefois que la Chambre ajourne.

Je répète que si la Chambre siège tout l'été et jusqu'en septembre, il faudra bien que nous étudions ce bill; mais j'imagine que l'opposition officielle décidera qu'il est raisonnable d'ajourner à un moment ou à un autre dans le courant de l'été.

Le comité a tenu 73 réunions et entendu 130 témoins. Je signale qu'en bon ancien Torontois, le député de Vancouver-

Kingsway (M. Waddell), a abordé de nombreux aspects de ce bill. Il a fait allusion à une bande dessinée de l'*Alberta Report*. Au lieu de cela il aurait dû consulter un article de Bob Hepburn intitulé «Les maux de tête énergétiques du NPD», dans lequel, cet analyste qui a assisté au récent congrès du Nouveau parti démocratique a conclu...

M. Waddell: Il n'y était pas.

M. Lalonde: ... que fidèle à son habitude, le NPD change sans arrêt d'idées et en est même carrément à court.

M. Waddell: Il n'était pas là.

● (1610)

M. Lalonde: Le NPD n'a même pas accouché d'une souris. Tout le débat sur l'énergie qui a eu lieu lors du récent congrès du NPD a clairement démontré que le NPD comme dans bien d'autres domaines n'a aucune suite dans les idées.

Quant aux points qu'a soulevés le député, je tiens à insister en particulier sur son argument au sujet des gens du Nord qui n'auraient pas été entendus. C'est une affirmation des plus injustes en ce qui concerne le comité. Si le député avait assisté à toutes les audiences, il se serait rendu compte que de nombreux représentants du Nord sont venus témoigner, y compris d'éminentes personnalités. C'est ainsi que des représentants du Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, des Dénés et des Inuit sont venus apporter leurs témoignages. Ils ont présenté des instances. Ils ont été entendus. De nombreux mémoires ont été déposés au nom de divers organismes nordiques. Je suis stupéfait que le député de Vancouver-Kingsway ait eu l'audace de prétendre que les populations septentrionales n'ont pas été représentées, alors que deux députés du nord canadien, le député de Western Arctic (M. Nickerson) et le député du Nunatsiaq (M. Ittinuar) ont activement participé aux débats du comité. Ils ont apporté une contribution très constructive à ces débats.

M. Waddell: C'est ce qu'ils disent, pas moi.

M. Lalonde: Je tiens à féliciter les deux députés de l'attitude positive qu'ils ont adoptée et de leur effort sincère en vue d'apporter des améliorations à ce bill. De nombreuses propositions d'améliorations ont été acceptées. Je félicite également le conseil Inuit sur les questions nationales qui s'est mis à l'œuvre, a présenté des amendements constructifs et formulé des recommandations non édulcorées.

Je voudrais même ajouter que le député du Yukon (M. Nielsen) s'est entretenu avec moi. Je ne l'ai pas vu souvent au cours des audiences du comité, mais je sais qu'il était occupé ailleurs. Il a néanmoins fait part de son intérêt pour ce bill. Quoi qu'il en soit, exprimer l'idée que trois députés représentant le Nord, peu importe leur affiliation politique, ne puissent parler au nom des populations nordiques constitue à mon avis la remarque la plus désobligeante que puisse faire un député envers d'autres députés. Cette idée que les députés ne puissent vraiment représenter les populations du nord, qu'ils ne parlent pas en leur nom, et que seuls le font les gouvernements locaux et les associations locales bénévoles est à mon avis inacceptable.